



Vide-Grenier
Jeudi 26 mai 2022 – Stade d'honneur - La Chapelle St Ursin
Organisée par l'Association Sportive Chapelloise

RÈGLEMENT

Horaires :

Les exposants devront se présenter au Stade d'honneur, route de Marmagne à la Chapelle st Ursin.

Les horaires d'ouverture au public sont de 9h à 19h.

Les exposants pourront s'installer dès 7h.

Réservation et règlement :

Le nombre d'emplacements est limité.

Aucune pré-réservation ne sera prise. Les inscriptions seront enregistrées à l'entrée sur le site. Le règlement sera à fournir après l'installation et la mesure du linéaire utilisé (en mètre arrondi à l'entier supérieur).

Emplacements :

Les organisateurs restent seuls juges de la distribution des emplacements. Les emplacements au sol devront être respectés et chaque exposant devra débarrasser son emplacement de tous débris.

Matériel d'exposition :

Les exposants apporteront leurs propres matériels d'exposition (tables, portants, tonnelles ...).

Domages subis par les exposants :

Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables des pertes, dommages et détériorations ou vols qui seraient subis par les exposants, quelle qu'en soit la cause. Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires, à leurs risques et périls.

Tarif : 2€ le mètre linéaire payable sur place lors de l'installation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A fournir à l'entrée sur le site

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète:

.....

Tél. : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n ° :

Délivrée le par

Attestation sur l'honneur

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance et être en accord avec le règlement du Vide Grenier de l'Association Sportive Chapelloise.

Je reconnais :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Linéaire occupé (en mètre)

	X 2,00 € =	€
		€

Je joins mon règlement (à l'ordre l'ASC) :

Date :

Signature :